

Image not found or type unknown



## Diffamation dans l'immeuble de la copropriété

Par **Ursa**, le **18/09/2019** à **15:04**

Bonjour,

Dans le hall de mon immeuble on a affiché une note diffamatoire dans lequel il est clair que je suis visé (précision de l'étage et de la porte de l'appartement).

La note est diffamatoire à mon sens. Quelle recours ? Quelle preuve ? De toute évidence elle n'était pas signé.